

Monsieur MICHELAT Philippe

Le 10 avril 2023

Adjudicataire de la chasse

Commune de WOLSCHWILLER lot 1

Monsieur le Maire

De la commune de Wolschwiller

Objet : Tir de nuit du sanglier.

Monsieur, le maire

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que je souhaite effectuer des tirs de nuit sur l'espèce sanglier comme le prévoit et l'autorise l'arrêté Préfectoral du 20 mars 2023 portant fixation des modalités de tir de nuit du sanglier.

Ces actions se dérouleront du 19 Avril 2023 au 1 Février 2024 et conformément aux prescriptions de l'arrêté ci-dessus.

Vous trouverez sur la carte ci-jointe la localisation des différents postes d'affût utilisés en fonction des dégâts observés.

Une copie de ce courrier sera envoyée à l'office National de la chasse, 6 rue Victor Hugo 68500 GUEBWILLER.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter, et vous remerciant pour votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire l'assurance de ma considération distinguée.

Ci joint : La carte des lieux localisant les différents postes d'affuts .

P. Michelat

Commune de WOLSCHWILLER lot de chasse n°1

Adjudicataire : Philippe MICHELAT



 : miradors pour tir de nuit

Saison 2023 / 2024